

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 19 En exercice : 19 Présents : 16 + 2 **PROCURATIONS**

L'an deux mille vingt-trois et le 12 du mois de décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune sous la Présidence de Monsieur Christophe MANAS, Maire.

Présents : MANAS Christophe, COGEZ Aline, TORRES Jean-Louis, LISSARRE Valérie, WALLEZ René, FORNELLI Sandra, GRANDO Daniel, LECTEZ Laurence, ALBALADEJO Joseph, BOLASELL Claire-Marie, LACROUX Charles, LAFITTE Patrick, SABARDEIL Manon, LIRONCOURT Agnès, COLARD Lionel, GERBOLES Henri

Absents ayant donné procurations : ROUCOLLE Lilian à Jean-Louis TORRES, FEDERICO Fatiha à BOLASELL Claire-Marie

Absent : RAMIREZ Anne-Marie

Le quorum est atteint

Mme LECTEZ Laurence a été désignée secrétaire de séance

DEL N°12202314 : Virements de crédits

Monsieur le maire propose au conseil d'effectuer des virements de crédits afin de régulariser certaines imputations en section de fonctionnement et d'assurer la commune d'avoir les crédits nécessaires sur certaines imputations comptables et permettre le mandatement des factures jusqu'au 31 décembre. Ces augmentations en fonctionnement seront compensées par une diminution de l'imputation dépenses imprévues pour conserver l'équilibre budgétaire sur la section de fonctionnement.

Il propose les virements de crédits suivants :

Imputation	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
Section de fonctionnement		
66111 Charges d'intérêts	2 000,00	
022 Dépenses imprévues		2 000,00
	2000,00	2 000,00

Après avoir entendu le maire, le conseil à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE les virements de crédits présentés ci-dessus.

DIT que ces modifications seront transmises à la Trésorerie d'Argelès.

**Extrait certifié conforme,
Le Maire,**

C. MANAS